

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil municipal sur le budget tenue à la salle de l'hôtel de ville à laquelle sont présents messieurs les conseillers Lucien Proulx, Magella Warren, Renaud Camirand, Michel Méthot, Donald Rehel, Robert Daniel et G.-Réjean Cabot et madame la conseillère Doris Bourget sous la présidence du maire, monsieur André Boudreau. Sont également présents monsieur Félix Caron, directeur général, et mesdames Gemma Vibert, greffière, et Caroline Dégarie, trésorière.

Monsieur le maire annonce l'ouverture de la séance à 19 h 30.

RÉS. NO. 22-2014 : ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Lucien Proulx et résolu à l'unanimité des conseillers et de la conseillère d'adopter l'ordre du jour tel que rédigé par la greffière.

Une minute de silence est observée à la mémoire des victimes du tragique incendie de l'Isle-Verte.

RÉS. NO. 23-2014 : ADOPTION BUDGET 2014

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Renaud Camirand et résolu à la majorité des conseillers et de la conseillère que le budget présenté par la trésorière pour l'année **2014** dont les charges et la conciliation à des fins fiscales prévues s'établissent comme suit :

CHARGES

ADMINISTRATION GÉNÉRALE	919 000 \$
SÉCURITÉ PUBLIQUE	536 300 \$
TRANSPORT	1 034 700 \$
HYGIÈNE DU MILIEU	894 650 \$
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT	1 125 950 \$
LOISIRS ET CULTURE	140 900 \$
FRAIS DE FINANCEMENT	<u>159 500 \$</u>
	4 811 000 \$

CONCILIATION À DES FINS FISCALES

FINANCEMENT L.T. ACT. FONCTIONNEMENT	(130 000 \$)
REMBOURSEMENT EN CAPITAL	823 000 \$
TRANSFERT AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	10 000 \$
FONDS RÉSERVÉS	124 000 \$
AFFECTATION SURPLUS	<u>(300 000 \$)</u>
	<u>527 000 \$</u>

TOTAL DES CHARGES ET DE LA CONCILIATION À DES FINS FISCALES	5 338 000 \$
--	---------------------

et les revenus s'établissent comme suit :

TAXES	3 794 200 \$
-------	--------------

PAIEMENTS TENANT LIEU DE TAXES	477 500 \$
AUTRES RECETTES DE SOURCES LOCALES	225 100 \$
TRANSFERTS	<u>841 200 \$</u>
TOTAL DES REVENUS	5 338 000 \$

soit et est adopté.

Monsieur le conseiller Robert Daniel a voté contre l'adoption de ce budget en raison du fait qu'il ne tient pas compte du *Plan d'action 2014-2016 Municipalité Amie des aînés*, adopté par le conseil précédent, le 1^{er} octobre 2013, lequel prévoit, entre autres, qu'un montant de 15 000 \$ serait déposé annuellement dans un compte en vue d'une éventuelle mise de fonds pour la construction de logements pour les aînés.

RÉS. NO. 24-2014 : ADOPTION PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Michel Méthot et résolu à l'unanimité des conseillers et de la conseillère que le programme triennal d'immobilisations pour les années **2014-2015-2016** auquel les projets suivants sont inscrits :

INVESTISSEMENTS	2014	2015	2016	Total
Administration				
Rénovation extérieure de l'hôtel de ville	80 000 \$	- \$	- \$	80 000 \$
Agrandissement centre comm. Bridgeville	60 000 \$	- \$	- \$	60 000 \$
Ameublement	10 000 \$	20 000 \$	- \$	30 000 \$
Informatique	10 000 \$	- \$	10 000 \$	20 000 \$
Total Administration	160 000 \$	20 000 \$	10 000 \$	190 000 \$
Sécurité incendie				
Aménagement point d'eau à Prével	5 000 \$	- \$	- \$	5 000 \$
Total Sécurité Incendie	5 000 \$	- \$	- \$	5 000 \$
Travaux publics				
Tracteur à trottoir usagé	30 000 \$	- \$	- \$	30 000 \$
Camions déneigement	250 000 \$	- \$	- \$	250 000 \$
Chargeur sur roues	- \$	100 000 \$	- \$	100 000 \$
Tracteur versatile et souffleur	150 000 \$	- \$	- \$	150 000 \$
Total Travaux publics	430 000 \$	100 000 \$	- \$	530 000 \$
Hygiène du milieu				
Aqueduc :				
Réseau de distribution	50 000 \$	50 000 \$	50 000 \$	150 000 \$
Remplacement de bornes-fontaines	25 000 \$	25 000 \$	25 000 \$	75 000 \$
Remplacement des conduites	500 000 \$	- \$	- \$	500 000 \$
Traitement des eaux usées :				
Réseau de distribution	30 000 \$	30 000 \$	30 000 \$	90 000 \$
Stations de pompage	- \$	10 000 \$	10 000 \$	20 000 \$
Champ collectif d'épuration Val d'Espoir	240 000 \$	- \$	- \$	240 000 \$
Matières résiduelles :				

Fermeture du L.E.S	150 000 \$	- \$	- \$	150 000 \$
Total Hygiène du milieu	995 000 \$	115 000 \$	115 000 \$	1 225 000 \$
Aménagement, urbanisme et développement				
Matrice graphique numérisée	20 000 \$	- \$	- \$	20 000 \$
Promenade	25 000 \$	125 000 \$	- \$	150 000 \$
Projet Côte Surprise	- \$	500 000 \$	500 000 \$	1 000 000 \$
Total Urbanisme	45 000 \$	625 000 \$	500 000 \$	1 170 000 \$
Total des activités d'investissement	1 635 000 \$	860 000 \$	625 000 \$	3 120 000 \$

soit et est adopté.

RÉS. NO. 25-2014 : PUBLICATION BUDGET 2014

Conformément à l'article 474.3 de la *Loi sur les cités et villes*, **IL EST PROPOSÉ** par monsieur le conseiller G.-Réjean Cabot et résolu à l'unanimité des conseillers et de la conseillère que les prévisions budgétaires 2014 ainsi que le programme triennal d'immobilisations 2014-2015-2016 soient et sont publiés dans les journaux « Le Havre » et « The Gaspé Spec », ainsi que sur le site Internet de la Ville.

RÉS. NO. 26-2014 : ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 470-2014

Lecture est faite du règlement numéro 470-2014 concernant l'imposition des taxes générales sur la valeur foncière pour l'année 2014.

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Doris Bourget et résolu à l'unanimité des conseillers et de la conseillère que ledit règlement numéro 470-2014 soit et est adopté en suivant les procédures régulières relatives à l'adoption de tel règlement.

RÉS. NO. 27-2014 : ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 471-2014

Lecture est faite du règlement numéro 471-2014 établissant la tarification pour la gestion des matières résiduelles.

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Robert Daniel et résolu à l'unanimité des conseillers et de la conseillère que ledit règlement numéro 471-2014 soit et est adopté en suivant les procédures régulières relatives à l'adoption de tel règlement.

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, monsieur le maire annonce l'ouverture de la période de questions.

ADVENANT 20 H 40, monsieur le conseiller Magella Warren propose la levée de la présente séance.

ANDRÉ BOUDREAU,
MAIRE

GEMMA VIBERT,
GREFFIÈRE

En signant ce procès-verbal, je reconnais que je signe toutes et chacune des résolutions qu'il contient.

ANDRÉ BOUDREAU,
MAIRE